

MODALITÉS DE MISE À JOUR

Les ressources en loisir culturel déjà inscrites au répertoire et qui souhaitent apporter des modifications à leur offre d'activité seront invitées à le faire pendant la période de mise à jour, c'est-à-dire en novembre de chaque année. Un envoi courriel sera acheminé aux personnes et organismes inscrits dans le répertoire comme rappel au moment de la mise à jour.

Ceux et celles qui souhaitent apporter des modifications mineures à leur fiche (changer photo, coordonnées, site web, etc.) ou mettre fin à leur offre d'activité peuvent le faire en tout temps en communiquant avec l'URLS GÎM. Il peut s'écouler quelques jours avant que les modifications n'apparaissent dans la fiche.

